

TERRITOIRE DE BELFORT Énergie

« On m'a dit que c'était obligatoire »

Elle refuse que l'on cite son nom et sa rue, par peur de représailles. La personne que nous avons contactée livre ses impressions sur ce qu'elle a vécu comme une pression commerciale de la part d'Enedis, pour la pose d'un compteur Linky.

« Dès que j'ai su qu'ils voulaient installer des compteurs Linky, j'ai envoyé une première vague de courriers à Enedis Paris, mais aussi en Moselle, à Territoire Habitat, à la mairie de Belfort et à Territoire d'Énergie 90. Je leur ai notifié que je ne voulais pas de compteur chez moi », raconte cette dame qui craint de connaître une vague d'incendies chez elle et aux alentours de son immeuble HLM, dans le quartier de Belfort Nord. Car en cherchant des informations sur les compteurs Linky auprès de collectifs et sur les réseaux sociaux, elle a eu vent d'une recrudescence de feux notamment sur les appareils ménagers. À la suite de son courrier, Enedis lui a envoyé deux feuilles d'explications sur les bienfaits desdits compteurs.

Dans la foulée, toujours désireuse de ne pas céder à ce qu'elle considère comme « une pression commerciale », elle a renvoyé une nouvelle lettre à Enedis Montbéliard, cette fois-ci, toujours pour stipuler qu'elle ne souhaite pas de Linky chez elle.

Après cela, la Belfortaine, titulaire d'un CAP électrique, a vu un homme intervenir dans les placards de son immeuble. « Il a prétendu qu'il venait pour le gaz alors qu'il venait pour le compteur », assure-t-elle. Elle lui a précisé de vive voix qu'elle ne voulait pas de compteur, le préposé d'Enedis lui aurait répondu que c'était obligatoire.

« Je ne suis pas d'accord pour que l'on m'impose cela. Je n'ai pas envie que cela brûle chez moi ou que mes factures montent en flèche. Je ne souhaite pas avoir à faire avec une entreprise, qui vient et qui ne prend pas ses responsabilités », ajoute celle qui a essayé de convaincre ses voisins, qui l'ont suivie au départ. Néanmoins, ces derniers, après une première vague de courriers envoyés, n'ont pas souhaité continuer « la lutte » par peur de se retrouver au tribunal.

« Pas encore hypersensible »

Pour l'instant, notre interlocutrice émet une réserve sur la technique du compteur intelligent. Elle suit les essais du docteur Yannick Hervé, enseignant à l'université de Strasbourg entre autres. Ce scientifique veut refaire ses tests avec des ondes courtes. « Il ne faut pas non plus tomber dans la paranoïa, je ne suis pas encore hypersensible. Mais le compteur de mes voisins donne sur mon cerveau. Leur placard don-

ne sur mon salon », commente-t-elle. Cette femme, qui ne souhaite pas lâcher le morceau, a finalement eu une conversation téléphonique avec un salarié d'Enedis. Cette conversation, qu'elle juge « épique », « a été orientée sur les prétendus bienfaits sur la santé ». « Ils ont pris note de mon refus. Ils m'ont précisé que les relevés à pied seraient payants. Ils sont en train de décider les tarifs. Mon interlocutrice indique qu'il y aura plusieurs relevés par an. EDF n'en faisait qu'un seul par an. En cas d'intervention ce sera le prix fort », ajoute-t-elle. Le prix n'est pas actuellement décidé mais il oscillerait entre 30 et 80 € la prestation. La demande de cette femme aurait été prise en compte et aucun compteur Linky ne devrait être installé sur le palier de son appartement. « J'espère qu'ils ne vont pas revenir sur leur parole », conclut-elle.

Anne JAILLETTE

« Je m'attends à voir un Linkyman revenir à la charge. »
Une habitante de Belfort Nord



Rédaction

Belfort
03.84.21.07.32
lerredacbel@estrepublikain.fr
18 Faubourg de France, BP 409
90007 BELFORT

<https://www.facebook.com/lestrepublikainbelforthericourtmonbeliard/>

<https://twitter.com/estrepublikain>

ALERTE INFO

Vous êtes témoin d'un événement, vous avez une info ?

contactez le

0 800 082 201

Service & appel gratuits

ou par mail à lerfilrouge@estrepublikain.fr



Linky, « un compteur dernière génération »

Du côté d'Enedis, c'est un tout autre son de cloche. L'entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, rappelle que l'installation des compteurs Linky n'est pas une démarche commerciale mais qu'elle possède un caractère d'obligation. « Le Linky est un outil sans lequel nous ne pourrions pas faire la transition énergétique. Ce sont des compteurs, dernière génération, communicants qui sont essentiels et indispensables à cette transition », développe Emmanuel Laderrière, directeur territorial d'Enedis Alsace Franche-Comté.

Une obligation de compteurs communicants

Pour lui, ces nouveaux compteurs permettent de simplifier la vie des clients, en leur évitant les rendez-vous inutiles puisque le compteur, intelligent, est géré à distance. Il permet également d'offrir une facturation plus précise de la consom-



Enedis assure la promotion de son compteur Linky jusque dans la caravane publicitaire du Tour de France 2017. Archives ER/Alexandre MARCHI

mation d'énergie. « Une immense majorité des clients accepte. De plus, ce déploiement s'impose par la loi. C'était une loi européenne de 2009, qui est passée française en 2012. Enedis est dans l'obligation

d'installer des compteurs communicants. Ils sont mis à la disposition des clients et ne leur appartiennent pas », ajoute le directeur territorial.

Pour ce qui est des refus, Emmanuel Laderrière précise que l'étude

se fera au cas par cas. Il souhaite également rappeler que selon l'Agence nationale des fréquences radios (ANFR), et celle de la santé publique (ANSP), que le Linky est l'appareil électrique le plus sûr de la maison. Des études ont été menées par ces deux agences sur la non-novité des machines. « Pour vous donner un exemple, un Linky émet 1 200 fois moins d'ondes qu'un fer à repasser et 800 fois moins qu'un grille-pain », commente le directeur. Déjà 9 millions de compteurs sont à dénombrer en France depuis fin 2015. Afin de couper court aux rumeurs d'incendies depuis la pose des compteurs, le directeur territorial rappelle qu'« aucune preuve d'incendie due à un Linky n'a été faite par un expert lors de constatations d'incendie pour raison inconnue ». Il assume néanmoins quelques problèmes de serrage de câbles, qui ont pu faire chauffer des outils ménagers.